

BP JEPS Educateur Sportif

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
en formation continue

Mention Activités Equestres



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Devenir moniteur d'équitation en tant que salarié ou responsable d'une structure équestre, selon la mention.

Poursuite d'étude possible : DE JEPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour :

Accueillir le public, animer la structure, assurer la promotion des activités

Participer aux soins quotidiens des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations

Evaluer la cavalerie et la travailler régulièrement pour assurer la sécurité des pratiquants et leur satisfaction

Approfondissement technique	Equitation d'extérieur
<ul style="list-style-type: none">- Encadrer des activités d'animation, d'initiation ou de perfectionnement- Travail des jeunes chevaux pour une utilisation club et/ou compétition	<ul style="list-style-type: none">- Participer, enseigner, organiser des activités de tout public et d'équitation d'extérieur (randonnées, promenades)- Travail des jeunes chevaux pour une utilisation en extérieur, club et compétition de TREC

Evaluation des compétences en 4 épreuves certificatives :

Dossier sur connaissance, présentation et analyse de la structure du stage

Projet d'animation à effectuer sur le lieu de stage et retranscrire sur dossier la méthodologie du projet et son analyse

Dossier pédagogique évalué par un jury expert

Evaluation sur une séance pédagogique par un jury expert et évaluation sur le travail d'un cheval

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLOME :

Modules professionnels :

Connaitre le fonctionnement d'un centre équestre

Identifier les publics et adapter sa pédagogie

Mettre en œuvre un projet d'animation

Se perfectionner en techniques équestres

Gérer la cavalerie (soins, initiation maréchalerie, etc.)

Communiquer et s'exprimer en situation professionnelle

Et selon l'option :

Approfondissement technique	Equitation d'extérieur
<ul style="list-style-type: none">- Techniques équestres d'enseignement (perfectionnement, compétition)	<ul style="list-style-type: none">- Organisations et animations liées aux pratiques d'équitation extérieure

Modalités pédagogiques : Alternance des cours théoriques-pratiques et mise en situation professionnelle avec différents publics.

Moyens techniques : L'EPL possède les structures et le matériel nécessaire pour pratiquer la technique.

Un ordinateur portable est fortement conseillé.

Stages en entreprise : 12 semaines qui permettent de développer des compétences dans le milieu professionnel

Structure du diplôme :

Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par le Ministère de la jeunesse et des sports

Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Possibilité de compléter ultérieurement avec une UCC Direction d'un accueil collectif de mineurs.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation adulte à temps plein sur 9 mois

Une session par an - Période de la formation : février à novembre

En centre de formation : parcours de 700 h en présentiel pour 1 option ou 770 h en présentiel pour 2 options dont 140 h en formation à distance.

En entreprise : 420 heures réparties sur 15 samedis et 9 semaines complètes

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs

Lieux de formation : Marvejols, Saint Chély d'Apcher

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 18 ans minimum

Posséder le galop 6

Obtenir une attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres de moins d'1 an

Avoir validé des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP ou CEP3)

Etre porteur d'un projet professionnel

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

STATUTS ET REMUNERATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salariés en CDD ou CDI, financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : Transition pro, CPF)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Modalités tarifaires : Coûts pédagogiques pris en charge par la Région Occitanie ou 15 € de l'heure

Possibilités de rémunération selon les statuts

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Un centre équestre de Saint Chély d'Apcher : une cavalerie de tous niveaux et adaptées aux options et des infrastructures installées dans un environnement privilégié,

Des partenaires nationaux, professionnels et spécialisés (vétérinaires, maréchaux ferrant, centres équestres...)

Un parcours de formation au choix en préparant une ou deux options

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle après la sortie de formation (2022) : 33,33 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023) : 88,16 %

Taux de réussite aux examens (2023) : 66.67 %

CONTACTEZ-NOUS :

CFPPA de la Lozère

SITE DE LANGOGNE

3 Place de la République

48300 LANGOGNE

Tél : 04.66.69.02.07

Mail cfppa.lozere@educagri.fr Site : www.epl-lozere.fr



